

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Acc

ACTIONS ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **470,89 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Actif géré : **822,50 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010655746**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence : **100% IBEX 35**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



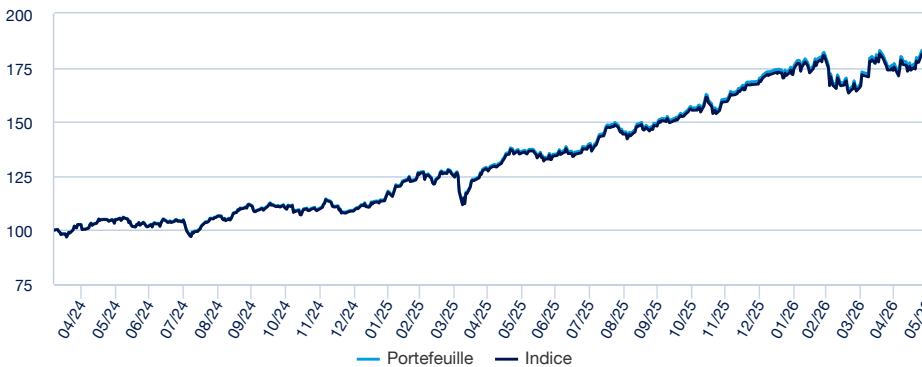
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	15,61%	-	15,77%
Volatilité de l'indice	15,60%	-	15,77%
Tracking Error ex-post	0,18%	-	0,20%
Ratio de sharpe	2,06	-	1,89

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/04/2026	3 mois 27/02/2026	1 an 30/05/2025	3 ans	5 ans	Depuis le 05/04/2024
Portefeuille	7,69%	3,33%	1,17%	34,06%	-	-	82,85%
Indice	7,53%	3,34%	1,04%	33,62%	-	-	81,18%
Ecart	0,16%	-0,01%	0,13%	0,44%	-	-	1,67%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	54,77%	-	-	-	-
Indice	54,16%	-	-	-	-
Ecart	0,60%	-	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Salah Benaissa**

Gérant de portefeuille

**Pierre Navarre**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

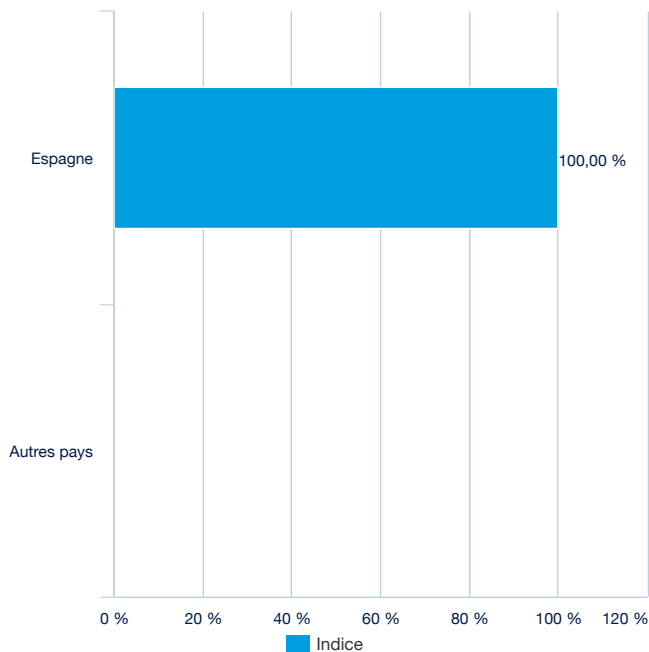
Description de l'indice

L'IBEX 35 Net Return Index est un indice constitué des 35 valeurs les plus liquides échangées sur le marché espagnol. Il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté selon la liquidité de chaque entreprise incluse dans l'indice.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**Exposition : **Espagne**Nombre de valeurs : **35**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

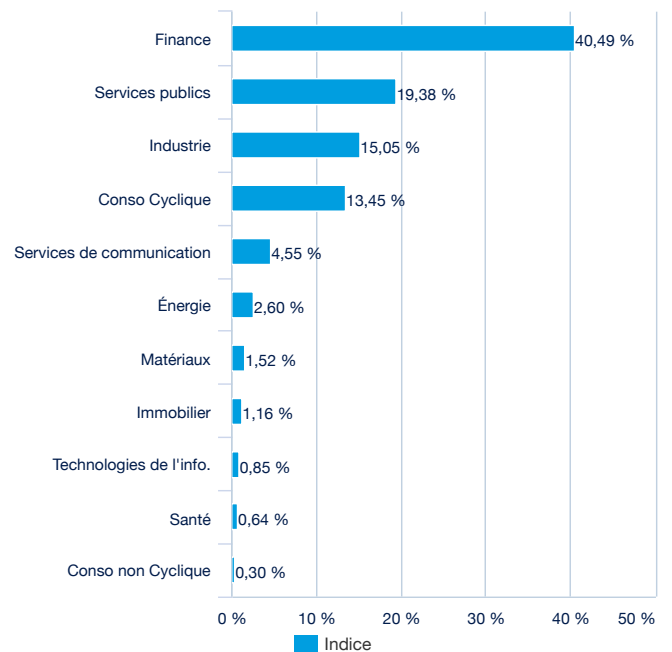


Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
BANCO SANTANDER SA MADRID	16,94%
IBERDROLA SA	14,27%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	12,24%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	10,86%
CAIXABANK SA	6,94%
FERROVIAL SE MADRID	4,60%
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	3,68%
AENA SME SA	3,16%
REPSOL SA	2,60%
AMADEUS IT GROUP SA	2,59%
Total	77,89%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	04/04/2024
Date de la première VL	05/04/2024
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions pays zone Euro
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010655746
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Bolsa de Madrid	EUR	AMIBX SM	INCS1	AMIBX.MC	INCS1=BNPP
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	AMES GY	INCS1	AMES.DE	INCS1=BNPP
Euronext Paris	EUR	CS1 FP	INCS1	CS1.PA	INCS1=BNPP
LSE	GBP	CS1 LN	-	CS1.L	-
Bolsa Mexicana de Valores	MXN	CS1N MM	-	-	-

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

Avertissement

Le Compartiment a été autorisé à la distribution à des investisseurs non qualifiés en et depuis la Suisse par la FINMA. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, CH-1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon ». Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan, 1204 Genève. Les souscriptions ne seront acceptées que sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur («DICI») du compartiment considéré ainsi que du prospectus le plus récent de la SICAV, ses derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que ses statuts, disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou auprès du représentant en Suisse. les performances passées ne sont ni une assurance ni un indicateur fiable des rendements futures. La performance publiée ne tient pas compte des commissions et autres frais d'émission et de rachat de parts. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.